

# Fiche établissement : MAISON D'ENFANTS « MON OUSTAL »



ASSOCIATION DES ŒUVRES SOCIALES DU SAINT-PONAI  
5, rue du Coustou. B.P 17. 34 220 Saint-Pons de Thomières

<p><b>Présentation :</b></p>	<p>L'Association gestionnaire animée par des valeurs laïques et humanistes, veille à ce que le service rendu aux Enfants et aux Adolescents confiés à l'établissement se décline, par une action à la fois « éducative » et « bien traitante » visant leur épanouissement, leur socialisation</p> <p><b>L'établissement est ouvert 365 jours par an.</b> Il bénéficie d'une habilitation « Aide Sociale à l'Enfance ».</p> <p><b>Géographiquement situé au carrefour de l'Hérault, de l'Aude et du Tarn</b>, il est inscrit au centre d'une zone d'environ 50 km de rayon, passant par <b>Béziers, Bédarieux, Clermont l'Hérault, Narbonne, Castres et Mazamet</b>. Des transports publics par « Bus » permettent de rayonner dans toutes ces directions. Un ramassage spécial assure, pour les sorties de week-ends et vacances de l'établissement, l'acheminement jusqu'à la <b>gare SNCF de Béziers</b> où transitent les correspondances par train, sur l'axe <b>Narbonne / Montpellier / Lunel</b>.</p> <p><b>Le personnel est qualifié, stable et compétent.</b> Le management repose sur le principe de l'organisation apprenante. Ainsi le personnel bénéficie, d'année en année d'un programme collectif et soutenu de formation continue, à l'interne comme à l'externe. D'autres actions comme l'analyse des pratiques par un intervenant extérieur participent au soutien des équipes et étayent la prise en charge des jeunes.</p> <p>Le projet d'établissement, fait l'objet d'une 4<sup>e</sup> actualisation, intégrant les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM. L'évaluation interne est validée, au 23/06/08. Un plan d'action de pistes d'amélioration est en cours pour 2008/2013.</p> <p><b>L'infrastructure et les équipements, rénovés, sont modernes et adaptés.</b></p> <p><b>L'intégration et les liens, dans la « Cité » et avec l'environnement local sont excellents.</b></p>
<p><b>Coordonnées :</b></p> <p>*****</p> <p><b>Accueil :</b></p>	<p>5 rue du Coustou. B.P 17. 34 220 Saint-Pons de Thomières. T : 0 467 973 973. F : 0 467 973 974.</p> <p><b>Courriel : <a href="mailto:secretariat@monoustal.fr">secretariat@monoustal.fr</a></b></p> <p>*****</p> <p><b>Direction : Anne CHALLIES.</b> <b>Secrétariat de direction : Elise Petiot.</b></p> <p><b>Chefs de services éducatifs :</b></p> <p><b>Jack CHARRIE</b> T : 973 970 (direct) <b>Courriel : <a href="mailto:cadrecd@monoustal.fr">cadrecd@monoustal.fr</a></b> / groupes A et B <b>Philippe DUMAS</b> T : 973 980 (direct) <b>Courriel : <a href="mailto:cadreab@monoustal.fr">cadreab@monoustal.fr</a></b> / foyers Coustou et Marbrières</p> <p>*****</p> <p><b>*4 Unités de vie</b>, pour 48 garçons et filles de 3 à 21 ans – 2 accueils immédiats pour l'Agence Départementale de Capestang</p> <p><b>Groupe A</b> : 10 enfants de 3 à 6 ans T : 973 976 ) 5 rue du Coustou.</p> <p><b>Groupe B</b> : 13 enfants de 7 à 10 ans - T : 973 977 )</p> <p><b>Foyer du Coustou</b> : 12 préadolescent(e)s de 11 à 13 ans T : 973 978 ) 7 rue du Coustou.</p> <p><b>Foyer ARCOLAN</b> : 12 adolescent(e)s de 15 à 17 ans T : 970 733 ) 3 Studios jeunes majeurs</p>
<p><b>Profil du public :</b></p> <p><b>Type de prestation :</b></p> <p><b>Procédure d'admission :</b></p>	<p>- <b>Jeunes Enfants, Enfants, Adolescents</b>, rencontrant des difficultés familiales, sociales, psychologiques, parfois victimes de maltraitements, en situation de danger, ne permettant pas leur maintien dans leur milieu habituel de vie, ces problématiques révélant parfois une souffrance psychique qui nécessite un <b>mode de prise en charge, au carrefour de l'éducation et du soin</b>.</p> <p>- <b>Prise en charge personnalisée de qualité</b>, en réseau, sur le plan scolaire avec 2 écoles maternelles, 2 écoles primaires dont une dotée d'une « cliss », un collège ; sur le plan thérapeutique avec l'antenne de pédopsychiatrie à travers des consultations et/ou différents <b>ateliers thérapeutiques (CHR Béziers)</b>, dans une proximité géographique et un environnement sécurisants.</p> <p>- <b>L'accueil de « Fratries », préventif d'un éclatement familial surajouté, dans les situations de « maltraitance »,</b> et qui exige, dans un premier temps, <b>une prise en charge « spécialisée » soutenue par un plateau technique</b>, pratiquée au besoin, en réseau avec des assistantes maternelles locales pour des fratries comportant un ou plusieurs bébés, que l'établissement n'est pas en mesure d'assumer.</p> <p>- <b>Un pôle restreint de scolarité pour les adolescents</b>, avec un seul <b>collège</b> (absence de SEGPA et d'UPI) ainsi qu'un <b>Lycée professionnel</b> dont la palette de formations est limitée et/ou très spécialisée. Cette réalité conditionne une capacité réduite d'accueil pour adolescents (entre le collège et le L.P), renforcée par la nécessité de limiter les « effets de masse » dans l'un ou l'autre des établissements.</p> <p>- <b>Admission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Réception du référentiel validé par le chef de service protection.</li> <li>⇒ Entretien de <b>pré-admission</b> à <b>St-Pons</b> avec le travailleur social demandeur, la famille, le ou les enfant (s), et un cadre de l'établissement. Exposé de la problématique, des attentes des uns et des autres, présentation de l'établissement et de son offre de service personnalisée, définition du projet d'accueil et ses modalités, visite des locaux, remise à la famille et à l'enfant du règlement de fonctionnement et des pièces à fournir.</li> <li>⇒ Si les conditions sont réunies, projet d'accueil pertinent et possibilités de l'établissement, l'admission est prononcée par la directrice. Réalisation et signature du DIPC.</li> <li>⇒ Une date d'entrée est arrêtée ainsi que l'organisation de l'arrivée de l'enfant.</li> <li>⇒ Entretien avec la psychologue de l'établissement.</li> </ul>